GEORGES BORDONOVE

PHILIPPE II AUGUSTE

1180-1223

PÈRE DE LOUIS VIII

Pygmalion

Extrait de la publication

LES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

PHILIPPE II AUGUSTE

1180 ~ 1223

Vrai fondateur de sa dynastie, il est le premier roi de France digne de ce nom, l'un des plus grands qui ont occupé le trône. Son extraordinaire personnalité émergeant du puzzle féodal domine une époque de mutations profondes. Parti de rien, il parvint à disloquer le puissant empire des Plantagenêts, à triompher de la coalition européenne à Bouvines et à transformer sa petite principauté d'Île-de-France en royaume de France ! Il créa de toutes pièces une vaste monarchie féodale, une administration, une armée. Politique et guerrier au milieu de paladins tels que Richard Cœur de Lion, chevalier et homme d'État passionné de pouvoir, ambitieux sans chimères, rigoureux sans cruauté, diplomate subtil, habile à discerner les priorités, novateur mais pondéré, sa gloire et sa grandeur sont les fruits de son mérite.

Photo © Ulf Anderson

GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, titulaire de nombreuses distinctions littéraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove a construit, livre après livre, une œuvre rigoureuse et éclectique. Au prix de nombreuses années de recherches, il nous conte la superbe épopée des rois de France. Son talent reconnu d'historien et de styliste rend son récit aussi vivant que limpide.

08/III Studio de création Flammarion *Philippe Auguste expulse les juifs* (détail), miniature d'un livre d'heures, XVe siècle, Bibliothèque Nationale de France.

Pygmalion

Les Rois
qui ont fait
la France

PHILIPPE AUGUSTE

Le Conquérant

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

Les Rois qui ont fait la France
par *Georges Bordonove*

Les Précurseurs :
Clovis – Charlemagne

Les Capétiens :
Hugues Capet, le fondateur
Philippe Auguste – Saint Louis
Philippe le Bel

Les Valois :
Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII
Louis XI – Louis XII – François Ier – Henri II – Charles IX
Henri III

Les Bourbons :
Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

Histoire des Rois de France
par *Ivan Gobry*

Les Mérovingiens :
Clotaire Ier – Dagobert Ier – Clotaire II

Les Carolingiens :
Pépin le Bref – Louis Ier – Charles II – Louis II
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III
Louis IV – Lothaire – Louis V

Les Capétiens :
Eudes – Robert Ier – Raoul – Robert II – Henri Ier
Philippe Ier – Louis VI
Louis VII – Louis VIII
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

Les Valois :
Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

PHILIPPE AUGUSTE

Le Conquérant

Pygmalion

Extrait de la publication

Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1983 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris
© 2013 Pygmalion, département de Flammarion pour la présente édition
ISBN : 978-2-7564-1080-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Première partie

L'ENVOL

1165-1191

Seigneurs, je ne suis qu'un homme,
mais roi de France est cet homme.

PHILIPPE AUGUSTE,
le jour de Bouvines

Extrait de la publication

Extrait de la publication

I

LOUIS VII ET ALIÉNOR

À la mort de son père, Guillaume X (ou Guilhem), Aliénor était seule héritière du duché d'Aquitaine. Son mariage avec le prince Louis, négocié par Louis VI le Gros et par son conseiller Suger, faisait entrer dans la mouvance capétienne un ensemble de territoires englobant le Poitou, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord et la Gascogne. Le futur Louis VII avait seize ans ; Aliénor, un peu plus de quinze. Mariage politique, précipité par la maladie de Louis le Gros, qui ne put assister aux noces. Le mariage avait été célébré à Bordeaux le 25 juillet 1137. Le 8 août, alors qu'ils séjournaient à Poitiers, Aliénor et Louis apprirent qu'ils étaient roi et reine. Pour être tout à fait exact, et le point a son importance, l'Aquitaine ne s'agrégeait pas entièrement à la France ; elle gardait son autonomie. Le sceau que fit graver Louis VII en atteste : à l'avers, il est représenté en majesté, avec la couronne royale, le sceptre et la fleur de lys ; au revers, en duc d'Aquitaine, armé, casqué et chevauchant un destrier au galop.

Il est d'usage de montrer ce roi sous les traits d'un moine couronné, à l'âme de colombe, dénué de sens

Extrait de la publication

politique et de volonté, malheureux en amour et en affaires. On ne peut nier qu'après des commencements superbes, il ne connut guère que des échecs. Il convient pourtant de faire deux parts dans sa vie, d'admettre même qu'il y eut réellement deux Louis VII, tant à la fin de sa vie son caractère est différent de celui qu'il avait dans sa jeunesse. L'un est presque le contraire de l'autre. Cette mutation psychologique est une énigme, bien qu'à cette époque contrastée le repentir le plus véhément succédât sans transition aux pires outrances.

Au début de son règne, Louis VII manifesta une autorité et une hardiesse qui laissaient tout espérer. Le royaume capétien, accru de l'Aquitaine, apparaissait alors comme la première puissance européenne : non pas tant en raison de son étendue et de sa richesse que par suite des conflits dynastiques qui affaiblissaient l'Allemagne et l'Angleterre. Louis VII n'hésita pas à se débarrasser de la tutelle de sa mère, Adélaïde de Savoie, laquelle se retira dans ses terres et se remaria avec le sire de Montmorency. Il réprima aussi brutalement les velléités d'indépendance des bourgeois d'Orléans et de Poitiers. Sans oser congédier Suger, il réduisit ses attributions à l'expédition des affaires courantes. C'est que le jeune roi était éperdument amoureux d'Aliénor et que celle-ci se mêlait assidûment de politique. Elle obtint donc aisément l'éviction de sa belle-mère et la semi-disgrâce du vieux conseiller. Sous son influence, Louis VII rompit avec la tradition capétienne en matière religieuse. Prétendant contrôler étroitement la nomination des évêques, théoriquement élus, il se heurta à saint Bernard, le grand réformateur de l'Église. Il voulut imposer son candidat (le chancelier Cadurc) à l'archevêché de Bourges. Le pape jeta l'interdit sur le royaume. Louis VII persista. Il avait pourtant grandi parmi les moines dans une atmosphère dévote et studieuse ! Mais Aliénor avait été élevée au milieu des

troubadours et ne s'embarrassait pas de scrupules religieux. Les Guilhems, ses aïeux, n'étaient pas non plus en odeur de sainteté. « Puérilisant [1] » son époux par sa beauté et par ses caresses, elle n'hésita pas à le jeter dans une aventure scandaleuse. Sa sœur Pétronille (ou Péronnelle) d'Aquitaine s'était follement éprise du sénéchal Raoul de Vermandois. Raoul s'empressa de répudier sa femme, qui était par malheur nièce du comte Thibault de Champagne. Ce dernier s'estima gravement offensé et, pour venger l'honneur de sa maison, lança un défi au roi. S'ensuivit une guerre aggravée par le conflit avec la papauté. Louis VII envahit la Champagne, s'empara de Vitry qui fut incendiée : treize cents personnes périrent dans l'église où elles s'étaient réfugiées. Le comte de Champagne capitula honteusement. Il eût perdu son comté sans l'intervention du pape et de saint Bernard. Louis VII consentit à rendre les terres qu'il avait conquises, sous réserve que l'excommunication frappant Pétronille et Raoul de Vermandois fût levée. Marché de dupes, où saint Bernard n'a certes pas le beau rôle, car, bien entendu, l'excommunication fut maintenue. Louis VII comprit alors qu'il faisait fausse route. Malgré les supplications d'Aliénor, il céda sur l'excommunication. Ainsi, pour complaire à une épouse trop ardente, il avait sacrifié sans profit des vies humaines et beaucoup d'argent. Le souvenir des brûlés de Vitry le hantait. Dans son entourage, on commençait à dire que la reine était la digne descendante de la fameuse Mélusine, femme-serpent, démon travesti en femme, séductrice et vénéneuse ! Mais on chuchotait aussi sur l'incroyable candeur de Louis.

Profitant de la guerre civile qui opposait les prétendants au trône d'Angleterre (Mathilde, fille unique d'Henri Ier Beauclerc, et Étienne de Blois), Geoffroy le

1. C'est l'expression même des chroniqueurs !

Bel, comte d'Anjou, s'était emparé de la Normandie. Louis VII ne pouvait espérer vaincre Geoffroy. Il eut la sagesse de négocier et obtint la rétrocession du Vexin normand et du château de Gisors, place stratégique de premier ordre. En soi l'opération paraissait habile ; elle engageait pourtant l'avenir : la jonction de l'Anjou et de la Normandie, les ambitions de Geoffroy le Bel, donnaient à réfléchir. En outre, le fait même qu'il était incapable d'affronter le comte d'Anjou, aurait dû inciter le roi à la prudence, en lui montrant ses limites.

Or, le jour de Noël 1145, Louis annonça pompeusement à ses barons qu'il avait décidé de prendre la croix. Ses aïeux s'étaient abstenus de faire le voyage en Terre sainte, en dépit de leur zèle envers l'Église, et de leur qualité de rois très chrétiens. Ils estimaient, à juste raison, qu'ils ne pouvaient se permettre de partir pour l'Orient, d'équiper une armée. Leur royaume était encore trop modeste, et fragile ! Mais Louis VII se croyait un grand stratège. Il rêvait de se couvrir de gloire, d'éblouir Aliénor en devenant un chevalier de légende. Il lui fallut pourtant forcer la main de ses barons, dont l'enthousiasme était plus que mitigé, et convaincre saint Bernard. L'abbé de Clairvaux était de ces esprits qui admettent avec peine les projets dont ils ne sont pas les auteurs. Tout de même, il ne pouvait repousser l'idée d'une nouvelle croisade ! Quand il eut cédé aux prières de Louis VII, il reprit l'entreprise à son compte, s'y lança à corps perdu et décida Conrad III, empereur d'Allemagne, à se croiser en même temps que le roi de France. Allemands et Français se concentrèrent à Ratisbonne, mais pour se séparer bientôt par suite de leur mésentente. Louis VII emmenait Aliénor et ses suivantes. L'exemple de la reine entraîna les nobles dames à partir elles aussi à la suite de l'armée. Les chariots qui les transportaient avec leurs servantes et leurs bagages, retardèrent considérablement la marche.

L'empereur de Byzance, Manuel, accueillit fastueusement ses hôtes, tout en se faisant un devoir de les trahir. On traversa le Bras de Saint-Georges et l'on mit enfin le pied en Asie Mineure. Peu de jours après, on rencontra l'avant-garde allemande. L'armée de Conrad, égarée puis abandonnée par les guides byzantins, avait été surprise par les Turcs et décimée. Première déconvenue. Cependant Louis VII n'en fut pas découragé. Il choisit simplement un autre itinéraire. Mais, par la faute de Geoffroy de Rancogne, commandant l'avant-garde française, le gros de l'armée se fit surprendre au mont Cadmos. En cette circonstance dramatique, Louis VII se révéla tel qu'il pouvait être sous la pression de l'événement, c'est-à-dire follement brave et capable de décider en chef responsable, et dans l'instant ! Au moment le plus critique, il tint tête, adossé à un rocher, à plusieurs cavaliers ennemis. Finalement les Turcs furent repoussés. Mais ce n'était plus qu'une armée exsangue et affamée qui arriva au port d'Attalia. Là, une partie seulement des croisés put s'embarquer pour Antioche. Le maître de cette principauté était le jeune oncle d'Aliénor, Raymond d'Aquitaine. Joie des retrouvailles, un peu trop marquée peut-être au gré de Louis VII ! Mais sa jalousie fut mise à plus rude épreuve. Aliénor et Raymond ne se quittaient plus. Il se peut que la reine manquât de discrétion, défiât les calomniateurs ou se moquât d'eux ouvertement. Le bruit se répandit qu'elle ne refusait rien au jeune oncle. Pour couper court aux ragots, probablement aussi pour se rassurer lui-même, Louis VII hâta le départ pour Jérusalem. Aliénor lui opposa un refus. Raymond d'Aquitaine eut la maladresse de la soutenir. Des paroles abruptes furent échangées. Aliénor était à la fois ironique et hautaine. La susceptibilité de Louis, excessive ! Aliénor eût alors déclaré qu'ils ne pouvaient continuer à vivre ensemble, étant parents à un degré prohibé par l'Église. À quoi le

Extrait de la publication

roi pouvait objecter que l'Église avait autorisé le mariage, sans formuler la moindre réserve. Il emmena Aliénor à Jérusalem, quasi de force. Mais la mésentente, attisée par les railleries et les insinuations malveillantes, paraissait d'ores et déjà sans remède.

Conrad et Louis tinrent un grand conseil, à l'issue duquel, contre tout bon sens, il fut décidé d'assiéger Damas, dont le sultan nous était favorable. Le siège fut si mal conduit qu'il échoua misérablement. Conrad décida de regagner l'Allemagne. Lorsque le roi et la reine de France s'embarquèrent, ils étaient presque seuls ! Il ne restait rien de leur superbe armée. Les rêves glorieux de Louis s'en allaient en fumée. Pendant leur voyage de retour, Aliénor et Louis furent visiter le pape qui les reçut paternellement, les consola de son mieux et s'efforça de les réconcilier. Pour apaiser les scrupules de Louis, il déclara leur mariage pleinement valable. Il poussa le soin jusqu'à bénir le lit qu'il leur avait fait préparer. Pratiquement le pontife les avait en somme remariés ! En son âme candide, il croyait leur offrir une seconde lune de miel.

Quoi qu'il en soit, ils reprirent la vie commune. Rentrés en France, ils retrouvèrent Suger qui, pendant leur absence, avait été quasi régent. L'ordre régnait dans le royaume, grâce à ses talents, et les caisses étaient pleines. Quel trésor d'ingéniosité ne lui avait-il pas fallu pour mater les barons et faire rentrer l'argent ! Mais chez lui l'intelligence se joignait à la fermeté. C'était un grand homme d'État ! Après la mort de ce conseiller sans pareil (en 1151), la situation se dégrada rapidement. Il ne restait plus à Louis VII qu'une faute à commettre pour ruiner de fond en comble l'œuvre de son père et de Suger. Et c'était la répudiation d'Aliénor, impliquant la perte de l'Aquitaine, le retour de la mouvance capétienne à ses anciennes limites ! Sans doute Aliénor supportait-elle de plus en plus mal la bigoterie

Extrait de la publication

de son moine couronné, devenu, par force, un non-violent, ayant renoncé à l'esprit de conquête, parce qu'il se jugeait désormais incapable de conduire une armée. Sans doute aussi Louis VII se méfiait-il des intrigues de sa femme, peut-être de son inconduite, et condamnait-il son attitude irrévérencieuse envers les gens d'Église. Mais enfin, après tant d'années de mariage, elle ne lui avait donné que deux filles, et point d'enfant mâle ! Elle n'avait donc pas rempli sa mission qui était de pérenniser la dynastie d'Huges Capet, argument majeur ! Ils se mirent donc d'accord pour se séparer aimablement. Une assemblée d'évêques et de barons se réunit solennellement à Beaugency. Prétextant la consanguinité des époux, cet aréopage de têtes creuses prononça le divorce.

Aussitôt, Aliénor quitta « la France » pour regagner sa chère Aquitaine. En chemin, elle faillit se faire enlever par des prétendants, car c'était un fameux parti ! Deux mois après (en mai 1152), elle épousait le fils de Geoffroy le Bel, Henri Plantagenêt [1]. C'était pour elle un mariage d'amour. Pour le jeune Henri, un mariage de raison : l'Anjou et la Normandie s'augmentaient de la vaste Aquitaine ! En sa qualité de tuteur de ses filles, Marie et Alix, le naïf Louis VII s'obstina à garder le titre de duc d'Aquitaine, ce qui fit sourire. De plus, Aliénor et Henri s'étant mariés sans son autorisation, ayant donc violé le droit féodal, Louis VII se donna le ridicule de les citer à comparaître. Ils s'en abstinrent et le pauvre roi n'osa pas insister. Que pouvait-il contre eux ? Pourtant, une occasion inespérée d'abattre cette nouvelle puissance, se présenta à lui. Les barons se coalisaient contre Henri Plantagenêt. Il suffisait à Louis VII de vouloir. Mais, depuis son retour de croisade, il était, on le répète, comme privé de volonté et

1. Ce surnom vient de ce qu'il avait coutume de porter une branche de genêt à son chapeau.

Extrait de la publication

de vigueur ; il vivait replié sur lui-même, acceptant par avance les reculs et les humiliations : attitude qui sera celle de Louis XVI au déclin de la monarchie. Par sa faute, les coalisés agirent en ordre dispersé et furent vaincus. Désormais le Plantagenêt avait les mains libres. Revendiquant les droits de sa mère au trône d'Angleterre, il passa la Manche. La mort de son rival, Étienne de Blois, le fit roi. L'empire Plantagenêt (ou empire angevin) était fondé.

Le timide Louis VII s'empressa de renoncer à son titre fictif de duc d'Aquitaine, afin de ne pas irriter le nouveau roi d'Angleterre, dont les possessions françaises s'étendaient de Cherbourg à Bayonne. L'existence du menu royaume capétien ne tenait plus qu'à un fil. Mais, plein de confiance dans l'avenir, Louis VII n'hésita pas à se remarier avec Constance de Castille. Il maria dans le même temps sa sœur au comte de Toulouse. Pendant qu'Henri Plantagenêt (nous l'appellerons désormais Henri II) s'emparait de la Bretagne, le roitelet de Paris secourait benoîtement les évêques et les abbés contre leurs persécuteurs et, nageant en pleine illusion, il proclamait une paix générale de dix années ! En 1158, Henri II le convoqua à Gisors. C'était pour lui extorquer un traité par lequel Henri, son fils aîné, âgé de trois ans, épouserait Marguerite de France (troisième fille de Louis VII). Celle-ci aurait pour dot Gisors et le Vexin normand, qui seraient remis à la garde des Templiers en attendant sa nubilité. Le roi Louis se laissa humblement dépouiller. L'année suivante, Henri II envahit le Languedoc : il réclamait la suzeraineté de Toulouse au nom d'Aliénor, son épouse. Cette fois, Louis VII crut bon de réagir. Il se porta au secours de son beau-frère, avec une petite armée, mais, ne pouvant livrer bataille en rase campagne, il s'enferma dans Toulouse. Henri II leva le siège ; en tant que vassal du roi de France, il n'osa pas l'attaquer. Ce

Extrait de la publication

qui ne l'empêcha pas de lui rendre la monnaie de la pièce en lui enlevant Gerberoy et en gagnant à sa cause plusieurs seigneurs d'Île-de-France, et non des moindres ! Désormais, Louis VII n'était plus maître chez lui ; la royauté capétienne revenait à son point de départ. Mais, pour autant, Louis VII ne désespérait toujours pas ! En 1160, la reine Constance mourut, ne laissant qu'une fille, la petite Marguerite fiancée par force au jeune Henri d'Angleterre. Il se remaria sans désemparer avec Adèle de Champagne, ce qui lui valut l'appui d'un des plus grands feudataires du royaume. Fureur d'Henri II espérant que Louis mourrait sans héritier mâle. Afin de mettre la main sur Gisors et le Vexin, il fit célébrer le mariage de son fils et de Marguerite (les mariés totalisaient neuf ans à eux deux !). Louis VII lâcha la dot ; il s'engagea même à ne plus défendre le comte de Toulouse qui dut se reconnaître vassal du roi d'Angleterre ! Le royaume capétien paraissait perdu malgré la docilité de Louis, ou à cause d'elle. En revanche, la puissance, le prestige d'Henri II Plantagenêt, croissaient d'année en année. Ce dernier rêvait déjà d'établir son hégémonie sur l'Europe, et posait ses jalons. Mais l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, élevait les mêmes prétentions. Rivalité qu'aggrava bientôt le conflit qui déchira l'Église. Deux monarques se disputaient le pouvoir temporel. Deux papes, Alexandre III et Victor IV, le pouvoir spirituel ! Frédéric Barberousse soutenait Victor IV, en raison de son esprit coopératif. Le faible Louis VII, en sa qualité de roi très chrétien, s'avisa de prendre parti : son candidat fut Alexandre III. Ce dernier, qui avait trouvé refuge en France, finit par triompher ; il décerna la « rose d'or » à Louis VII : l'alliance entre la royauté capétienne et le Saint-Siège devint encore plus étroite.

De son côté, Henri II Plantagenêt s'efforçait de subordonner l'Église anglaise à son autorité. Il crut faciliter les choses en faisant nommer son chancelier et ami,

Thomas Becket, à l'archevêché de Cantorbéry. Thomas avait jusqu'alors mené l'existence dorée d'un favori, aimant le luxe et les plaisirs. Il avait servi son maître avec une efficacité souvent proche du cynisme. Il changea de comportement du jour au lendemain, devint un prêtre exemplaire, uniquement préoccupé de défendre les intérêts de l'Église, surtout ses intérêts pécuniaires ! Henri II avait un peu trop fait fond sur les revenus ecclésiastiques et la complaisance de son ami. Au début, il ne prit pas cette conversion au sérieux. Il dut pourtant se convaincre de la sincérité de Thomas. Le conflit s'envenima. Thomas dut fuir la colère d'Henri. Il passa en France, où Louis VII le reçut à bras ouverts, au risque de déchaîner le courroux d'Henri. Malgré toute son intelligence, celui-ci ne comprit pas à temps qu'il s'engageait dans une aventure inextricable, dont l'issue serait tragique et porterait un coup fatal à ses entreprises. Sa tiédeur religieuse, pour ne pas dire son indifférence, l'empêchait de mesurer la puissance du pouvoir spirituel. Il croyait plus à lui-même qu'à Dieu ; ses prières ressemblaient à des imprécations.

II

PHILIPPE-DIEUDONNÉ

La reine Adèle de Champagne eut d'abord une fille, Alix, qui sera fiancée plus tard à Richard Cœur de Lion, fils d'Henri II. Elle se trouvait à nouveau enceinte, mais, dans l'entourage royal et dans le peuple, on commençait à craindre que Louis VII fût incapable d'engendrer un mâle. Selon le témoignage de Rigord [1], le pieux roi multiplia les prières, les fondations et les aumônes, afin d'obtenir du ciel la faveur d'avoir enfin un héritier.

— Seigneur, disait-il, souvenez-vous de moi, je vous prie, et n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que nul vivant ne sera trouvé juste devant vous. Mais jetez un regard propice sur le pécheur qui vous prie ; et si j'ai péché comme les autres hommes, épargnez-moi, Seigneur, et si j'ai fait quelque bien devant vous, qu'il ne soit pas perdu près de vous. Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre miséricorde infinie, donnez-moi un fils pour héritier de mon trône, et pour régner sur les Français. Que mes ennemis ne puissent pas dire :

1. Voir Notices biographiques à la fin du volume.

« Tes espérances ont été déçues, tu as perdu tes aumônes et tes prières. » Au reste, Seigneur, agissez avec moi selon votre volonté, et veuillez recevoir en paix mon âme, à la fin de mes jours.

Il eut un songe prémonitoire, dont la singularité n'est pas sans rappeler la Légende du Graal. Le fils tant désiré lui apparut, tenant à la main un calice plein de sang. Il offrait ce calice aux grands du royaume. Tous y trempaient leurs lèvres. Ce qui suggérait que l'enfant qui allait naître serait un nouveau Christ dont le sang aurait une vertu rédemptrice, un nouveau Galaad, le chevalier en armure blanche, immaculée. Ce fut très certainement ainsi que Louis VII interpréta cette vision projetée par son âme mystique. Cependant, par modestie, par prudence, il n'en parla à personne, sauf au légat du pape, Henri d'Albano, en lui recommandant le secret. Donc, aux yeux de son père, celui qui sera Philippe Auguste était en somme une créature surnaturelle, un don de Dieu, une sorte d'archange chargé d'accomplir une mission salvatrice. Pour un chrétien aussi fervent, une telle insigne faveur du ciel effaçait les échecs et les humiliations, rendait presque dérisoires les dangers courus par le royaume. Dans la même période, un ermite de Vincennes eut une vision qui corroborait celle du roi, en la précisant peut-être : celle d'un enfant lui aussi donné par Dieu et dont l'aveuglante majesté rejetait dans l'obscurité l'empereur d'Allemagne et Henri d'Angleterre.

L'enfant naquit à Gonesse, dans la soirée du 21 août 1165. D'où le nom qui lui fut donné parfois de Philippe de Gonesse ; mais on le connut d'abord sous celui de Philippe-Dieudonné.

Nous connaissons à peu près les circonstances de sa naissance par deux témoignages : ceux de l'Anglais Giraud de Barri et de Pierre Riga, l'un et l'autre étudiants à Paris lors de l'événement. Un sergent de la

reine, appelé Ogier, vint en porter la nouvelle à Louis VII. Il reçut en récompense une rente de trois muids de blé. Le roi ne se tenait plus de joie. Il fit aussitôt publier la naissance. Riga nous raconte que, lorsque le chapelain chargé de prévenir les couvents arriva à Saint-Germain-des-Prés, les moines entonnaient le verset : « *Benedictus, Dominus Deus Israel, qui visitavit et fecit redemptionem plebis sui* » (Béni soit le Seigneur Dieu Israël, parce qu'il visita et sauva son peuple). La nouvelle vola de bouche en bouche. Ce fut une véritable explosion d'allégresse. Paris illumina, spontanément, au point que Giraud de Barri, réveillé en sursaut, crut à un gigantesque incendie. Les cloches sonnaient à toute volée. Giraud se leva en hâte, descendit de sa chambrette, interrogea les bonnes gens, s'attira cette réponse :

— Nous avons un roi que Dieu nous a donné, un bel héritier royal par la main de qui votre roi à vous recevra un jour honte et malheur !

Ce qui laisse supposer que la prophétie de l'ermite s'était largement répandue. Il serait tentant de voir dans cette réplique un peu vive, dans cette liesse populaire, le premier linéament d'un nationalisme quelconque. Mieux vaut ne retenir que l'attachement des Parisiens pour leurs princes capétiens. Ce qui nous amène à constater qu'en dépit de son abaissement tragique Louis VII imposait encore le respect ; bien plus, qu'il était aimé ! On relate, par ailleurs, qu'il se promenait sans escorte dans les rues de Paris comme un simple bourgeois. Chacun pouvait donc lui parler librement. Pour autant, on ne se fût pas permis une familiarité déplacée. Sa personne était « sacrée ». Il était le lieutenant de Dieu sur terre, autant que l'évêque de Paris, et même un peu plus. On souffrait cependant de le voir moqué par les étudiants allemands, tout fiers d'avoir pour empereur le grand Frédéric Barberousse, ne pouvant comprendre l'extrême simplicité du roi de France.

Extrait de la publication

Plus encore de le voir traité ignominieusement par le Plantagenêt. Les raisonneurs se demandaient pourtant quels seraient l'avenir du royaume, le destin de Philippe-Dieudonné. Imperturbable, Louis VII distribuait les grâces et les faveurs, datant ses actes, non plus de son avènement, mais de la naissance de son fils, comme s'effaçant déjà devant lui et comme fasciné par la vision qu'il avait eue du nouveau Galaad.

C'était pour lui une bien grande grâce que cette exaltation secrète ! Car, enfin, quel pouvoir réel, quel royaume léguerait-il à ce fils très précieux ? Un pouvoir réduit à son principe. Un royaume amputé de Gisors et du Vexin normand, exposé à toutes les invasions, incapable de se défendre par les armes, menacé d'écrasement par le roi d'Angleterre. Mais aussi, et surtout, les droits et les devoirs conférés par le Sacre, l'alliance avec l'Église, la croyance en une force mystérieuse primant toutes les autres et sûre de prévaloir en fin de compte.

Ici, il faut, pour un instant, oublier le monde actuel, se replacer résolument en cette époque de cruautés et de « merveilles », de cynisme et de mysticisme, de candeur et de subtilité. Une époque dont, certes, les contrastes et les outrances sont proches des nôtres, mais où cependant la foi rayonnait, irriguait le corps social, inspirait la pensée et les créations artistiques, couvrait le royaume français d'églises neuves et surtout procurait à l'être humain un but final et une explication de lui-même ! Temps où l'homme avait conscience d'être unique et, à la fois, de s'incorporer à l'univers, parce qu'il portait en lui une étincelle de la divinité. Temps de l'art roman, dont les murailles s'enluminaient de fresques véhémentes, pareilles à des livres ouverts, racontant aux humbles l'Ancien et le Nouveau Testaments, et montrant toujours le Christ-Roi, le Christ en majesté ! Le temps aussi où les troubadours du Midi faisaient écho aux trouvères de langue d'oïl, élaborant

Extrait de la publication

les plus suaves chansons, mais aussi les plus sensuelles, mais encore les premiers romans courtois. Temps enfin où de profondes mutations s'opéraient en silence, dans les campagnes et dans les cités, cependant que le prestige du roi de France croissait peu à peu, imperceptiblement peut-être. Il était en train de devenir le justicier, auquel on demandait de plus en plus souvent protection : non seulement les établissements religieux et les gens du peuple, mais aussi les seigneurs opprimés par les hauts feudataires, voire par le Plantagenêt, certains cherchant à s'immédiatiser pour ne dépendre plus que du roi.

Il faut ajouter que, les années passant, le despotisme et la rapacité d'Henri II devenaient insupportables. Rien ne semblait alors pouvoir freiner l'expansion de son empire, qui pourtant avait moins de solidité que d'étendue. Il n'y avait en effet aucune identité d'intérêts entre le royaume d'Angleterre et ses prolongements en France. Les usages, les coutumes, le langage, les mentalités n'étaient point les mêmes en Normandie, en Anjou, en Aquitaine et dans les îles Britanniques. En sorte que cet empire monstrueux n'était en dernière analyse qu'une accumulation incohérente de vastes fiefs d'une hétérogénéité totale. Il fallait une poigne de fer pour y maintenir une apparence d'autorité. Henri II était un organisateur remarquable, doublé d'un stratège de talent, augmenté d'un diplomate averti. Cependant, enivré de son omnipotence, aveuglé par une réussite presque constante, habitué à ne rencontrer aucune résistance, il commit deux lourdes erreurs. La première fut sa querelle – évoquée plus haut – avec Thomas Becket. La seconde, sa séparation de fait avec Aliénor d'Aquitaine. L'Église modelait alors l'opinion ; ses ramifications souterraines lui permettaient de discréditer aisément un adversaire. Mais le Plantagenêt méprisait l'opinion. Cependant tous les torts n'étaient pas

de son côté dans l'affaire de Becket. La mesquinerie et l'intransigeance de l'archevêque de Cantorbéry ne plaident pas en faveur de celui-ci. Relativement à Aliénor qui n'avait jamais cessé d'être pour lui une alliée et le plus avisé de ses conseillers, on ne lui trouve pas la moindre excuse. Il n'hésita pas à humilier cette femme de grand caractère, en affichant sa liaison avec la belle Rosamund. Quand elle eut repassé le Channel, Aliénor devint sa pire ennemie. L'amour déçu ne pardonne pas. Par malheur pour lui, Aliénor avait tous les talents d'un homme d'État. Il ne put concevoir que, l'ayant si bien servi, elle pourrait le desservir avec le même cœur. Il connaissait pourtant son ombrageuse fierté et son esprit fertile en intrigues. Il ne sut pas davantage mesurer l'influence qu'elle exerçait sur ses fils : Henri le Jeune, Richard, Geoffroy et Jean. Ses combinaisons politiques, ses projets grandioses l'absorbaient entièrement ; ils obnubilaient quelque peu sa clairvoyance.

L'entourage de Louis VII n'ignorait rien des difficultés du Plantagenêt. Et le roi n'était tout de même pas assez benêt pour ne pas essayer d'en tirer parti. En tout cas, qu'il agît de sa propre initiative ou sur les instances de ses conseillers, il sut exploiter admirablement le conflit entre Thomas Becket et Henri II. Bon gré mal gré, le Plantagenêt dut accepter la médiation de ce petit roi qu'il dédaignait. Les efforts de Louis aboutirent à une réconciliation de pure forme. Thomas consentit à rentrer en Angleterre. Le 29 décembre 1170, il était assassiné, dans son église de Cantorbéry. Stupeur et scandale par toute la Chrétienté ! Cependant Henri n'avait point ordonné le meurtre de l'archevêque. Il avait eu seulement l'imprudence de déclarer à ses familiers :

— Un homme qui a mangé mon pain, qui vint pauvre à ma cour et que j'ai élevé au-dessus de tous, le

Extrait de la publication

voilà qui, pour me frapper aux dents, dresse sur talon, avilit ma race et mon règne ! J'ai du chagrin plein le cœur ! Personne ne me vengera donc de ce clerc ?

Quatre chevaliers crurent se rendre agréables en massacrant Thomas. Les conséquences de ce crime furent infinies. Henri dut renoncer à ces constitutions de Clarendon qui subordonnaient l'Église anglaise à la couronne, reconnaître l'autorité du pape sur cette Église, s'engager à faire amende honorable et à prendre la croix pour expier ses péchés. Par surcroît, les miracles fleurissaient sur le tombeau de Thomas. Avant que le pape ne le canonisât, le peuple le considérait déjà comme un saint. Bien entendu, la culpabilité d'Henri ne faisait de doute pour personne. Il ne se releva jamais entièrement du discrédit où il était tombé, malgré son repentir spectaculaire. Peut-être regrettait-il vraiment cet ancien ami, dont, involontairement, il avait fait un martyr. Toutefois, le remords ne l'étouffa pas au point de déterminer sa conversion ou de contrecarrer ses innombrables projets.

Il s'intéressait alors à l'Espagne, aux passages des Alpes, à l'Italie, ce dont Frédéric Barberousse prit ombrage et ce qui l'incita à se rapprocher du roi de France. Il est significatif que le grand empereur ait songé, en la circonstance, au faible roi de Paris. Cela laisse supposer que l'appui de Louis VII comptait pour quelque chose dans l'échiquier international.

En 1169, le Plantagenêt avait réglé le sort de ses fils aînés : Henri le Jeune aurait l'Angleterre, l'Anjou et la Normandie ; Richard, le duché d'Aquitaine. Partage fictif, car, dans l'immédiat, ils ne reçurent aucun pouvoir, ni même une délégation de ces pouvoirs. Il crut bon de faire couronner Henri le Jeune, mais n'en continua pas moins à gouverner seul l'Angleterre et ses possessions françaises, c'est-à-dire à exercer sa tyrannie sur

Extrait de la publication

ses sujets et sa propre famille. Or les Plantagenêts ressemblaient aux Atrides : l'épouse haïssait l'époux, les fils haïssaient le père et se haïssaient entre eux !

En 1173, Aliénor et ses fils s'insurgèrent contre Henri, après avoir obtenu l'alliance de Louis VII. Et, de fait, ce dernier paraissait décidé à jouer le jeu ; il mobilisa ses barons. L'insurrection embrasa d'un coup l'empire entier, y compris l'Angleterre. Henri II se tira sans difficulté de cette situation ; il avait la riposte foudroyante et le don d'ubiquité… Si le roi de France avait montré quelque vigueur, pris la tête de cette coalition, imposé un plan de campagne et coordonné les opérations, le Plantagenêt eût été perdu. Henri le Jeune manquait pareillement de caractère ; il fut le premier à se soumettre, bientôt imité par Richard qui n'avait pas encore un « cœur de lion ». Henri eut l'habileté de leur pardonner, mais, ayant capturé Aliénor, il l'envoya en lieu sûr. Après quoi, il put donner cours à ses projets de conquête. En 1177, comme il se préparait à porter le coup de grâce à la monarchie capétienne, le légat du pape le menaça d'interdit s'il ne concluait pas immédiatement la paix. Échaudé par la tragédie de Thomas Becket, Henri II s'inclina. Il ne doutait pas de venir à bout du petit royaume, dès qu'une occasion favorable se présenterait. Il était alors au zénith de sa puissance, mais le temps travaillait contre lui. Ses fils étaient impatients de jouer un rôle. Ce n'était que de leur inexpérience qu'il avait si facilement triomphé.

Pendant ces événements, Philippe-Dieudonné avait grandi. On sait fort peu de chose sur son enfance et sur sa jeunesse. Rigord nous laisse sur notre faim, quand il écrit que Philippe « fut formé à l'école de la crainte de Dieu, car la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ! ». Il suggère certainement que le jeune prince fut instruit par des religieux. En tout cas, ils ne lui donnèrent pas le goût des belles-lettres. Si, plus tard,

il protégea l'université, aucun de nos rois ne paraît avoir dédaigné à ce point les trouvères et troubadours. Il n'aimait que les lectures sérieuses et nombre de seigneurs furent certes plus cultivés et plus artistes que lui. Il apprit les armes sous la direction du maréchal Clément, qui fut en quelque sorte son « gouverneur ». Il est probable que les conseillers de son père l'initièrent précocement aux affaires ; en ce domaine, ses dons étaient évidents !

On a conservé de lui quelques mots d'enfant, qui peuvent être considérés, si l'on veut, comme les prémices de son caractère. Il avait quatre ans, lorsque Louis VII et Henri II se rencontrèrent à Montmartre pour négocier le pardon de Thomas Becket. Tout à coup, Philippe-Dieudonné apostropha le roi d'Angleterre en le sommant d'aimer son père, la France et lui-même, s'il voulait obtenir la grâce de Dieu et la faveur des hommes. C'est Thomas Becket qui rapporte le fait.

En 1174, comme Louis VII allait au-devant d'Henri, pour une nouvelle entrevue, chacun s'extasia sur la puissance du château de Gisors.

— Vous voilà pleins d'admiration pour ce tas de pierres, s'exclama Philippe. Par la foi que je dois à mon père, je voudrais que ces pierres fussent d'argent, d'or ou de diamants !

On lui demanda pourquoi. Il répondit :

— Ce n'est pas surprenant. Plus précieuse sera la matière de ce château, plus j'aurai plaisir à le posséder quand je l'aurai pris…

Propos d'enfant gâté, de tard venu auquel on souffre tous ses caprices, voire ses insolences, mais dont plus d'un saura se souvenir après des décennies ! Il est d'ailleurs propable que l'entourage royal entretenait un sentiment de revanche dans l'esprit du petit prince. Son père, qui se sentait déjà malade, ne songeait plus qu'à terminer pacifiquement un règne sans grandeur.

III

L'ENFANT PERDU DANS LA FORÊT

Louis VII était probablement atteint de cachexie paralytique. En 1179, il prit la décision d'associer son fils au trône. Il réunit à cette fin les plus hautes autorités laïques et religieuses de son royaume dans le palais de l'évêque de Paris, Maurice de Sully. La construction de la cathédrale Notre-Dame, commencée en 1163, n'était pas achevée. Avant de présenter Philippe-Dieudonné à l'assistance, il s'enferma dans une chapelle afin de prier. Chacun put constater que le pauvre roi, miné par un mal alors inexplicable, ne vivrait pas longtemps. Par contre, le jeune Philippe-Dieudonné, grand, bien découplé, paraissait en parfaite santé. On nota la hardiesse de son regard, mais aussi le désordre de sa chevelure, d'un blond tirant sur le roux, qui lui valait le sobriquet de Maupeigné (mal peigné) ! On procéda à ce que l'on nomme aujourd'hui l'appel des noms. Puis, d'une voix quasi chevrotante, Louis VII annonça son intention de faire couronner son fils le jour de l'Assomption de la Vierge et sollicita, pour la forme, par simple respect des règles, l'avis des évêques et barons. Tous s'écrièrent, d'une voix unanime :

— Soit ! Soit !

Sur ce, l'assemblée se sépara. On aperçoit l'extrême simplicité de cette cérémonie et les progrès de la monarchie capétienne. C'était tout ce qui subsistait de l'élection de naguère. Désormais l'hérédité du trône était si bien admise que Louis VII, malgré sa maladie, ne s'était point hâté de présenter son successeur. L'élection du roi de France, vidée de son contenu, se réduisait désormais à une présentation, suivie d'un acquiescement de pure forme : évêques et barons constataient simplement l'existence et l'aptitude à régner du successeur proposé. Dans le cas présent, le vieux roi, sentant ses forces décliner, ne voulait faire reconnaître son fils que pour asseoir son autorité.

Aux approches de l'Assomption, on partit donc pour Reims. Une bulle pontificale avait octroyé à l'archevêque de cette ville le privilège exclusif de procéder au sacre des rois de France. L'archevêque était alors Guillaume aux Blanches Mains, frère de la reine Adèle de Champagne.

On fit étape à Compiègne. Philippe-Dieudonné obtint de son père l'autorisation de chasser dans la forêt voisine, qui était autrement sauvage, profonde, impénétrable, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Des veneurs expérimentés et des gardes devaient, il va sans dire, veiller sur le jeune prince. Dès le début de la chasse, on leva un sanglier : dans lequel Guillaume le Breton voit une apparition du Mauvais s'apprêtant à déjouer les desseins de la Providence ! On découpla les chiens et la chasse fut lancée. Pour ne point se disperser et pour exciter les limiers à bien faire, on sonnait joyeusement du cor. Philippe montait un cheval plus vite que les autres. Par jeu ou par ignorance (il n'avait pas encore quinze ans !), il distança ses compagnons et, toujours poursuivant ce damné sanglier, il embouqua un sentier

obscur et se perdit. Il crut d'abord que les veneurs viendraient à sa recherche et qu'ils le rejoindraient bientôt. Il sonna du cor. Rien d'autre ne répondit que l'écho, le bruissement des feuillages, le chant des oiseaux et l'aboi rauque de quelque carnassier. Les forêts de cette époque étaient plus peuplées qu'elles ne le sont maintenant ; elles regorgeaient de cerfs, de renards, de loups, de lynx et de genettes. Philippe tenta de retrouver son chemin. Il s'enfonça davantage dans cet inextricable dédale d'arbres et de buissons. On croyait en ce temps-là aux créatures de l'ombre, fées ou démons, ultimes surgeons du paganisme, aux enchantements, aux incantations diaboliques, aux envoûtements. On se délectait aux récits de chevaliers égarés dans la forêt, guettés par des monstres, ou protégés par des forces invisibles, soumis à de redoutables épreuves. Philippe ne pouvait ignorer ces fables. Elles l'avaient plus ou moins impressionné… De plus, la nuit tombait et chacun sait qu'elle est nourricière de songes, non tous rassurants ; qu'en s'enveloppant d'ombres et de brumes les arbres prennent un aspect souvent énigmatique, angoissant, comme si la pensée les habitait soudain. Mais je laisse la parole au chroniqueur Rigord :

« Au déclin du jour, il jeta les yeux derrière lui, et s'aperçut qu'il n'avait pas de veneurs à sa suite. Se voyant donc resté seul dans cette vaste solitude des forêts, il commença à concevoir de justes craintes. Il erra quelque temps seul, au gré de son cheval, qui l'emportait çà et là. Enfin ses alarmes croissaient. Il avait beau porter les yeux, il ne voyait personne : il se mit donc à pousser des gémissements et des soupirs ; et imprimant sur son front le signe de la sainte croix, il se recommanda très dévotement à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie et au bienheureux Denis, patron et défenseur des rois de France. À la fin de sa prière, il regarda à droite, et tout à coup il vit près de lui un paysan qui

soufflait sur des charbons ardents. Sa taille était haute, son visage hideux et noirci par le charbon. Il tenait une grande hache sur son cou. D'abord, à cette vue, Philippe trembla comme un enfant ; mais bientôt sa grande âme surmonta ses premières frayeurs. Il s'approcha de cet homme et le salua avec bienveillance. Il lui expliqua qui il était, d'où il venait, comment il se trouvait là, et le paysan reconnaissant la personne de son seigneur abandonna sur-le-champ son travail et ramena le prince en toute hâte à Compiègne, par un raccourci. À la suite des frayeurs dont il avait été saisi, Philippe-Dieudonné tomba dangereusement malade, et cet accident fit différer son couronnement jusqu'à la Toussaint. »

Telle était la version des faits, répandue par l'entourage royal et scrupuleusement reprise par le moine de Saint-Denis malgré ses invraisemblances ; mais il fallait justifier, de façon ou d'autre, le renvoi du Sacre par suite de la maladie soudaine de Philippe.

La vérité est plus troublante. Il est à peu près sûr que le jeune prince erra pendant deux jours, seul, dans la forêt de Compiègne, après avoir effectivement perdu la chasse. Sans nul doute, Louis VII fut prévenu le soir même de sa disparition, par les veneurs affolés. Il dut organiser immédiatement les recherches, envoyer des hommes d'expérience, faire interroger les gens du pays. Il est pour le moins étrange que l'on ait mis deux jours et demi pour retrouver Philippe. Il importe peu de savoir si ce furent, comme il est probable, des charbonniers au visage « hideux » qui le ramenèrent pantelant de terreur, ou quelque seigneur de la suite royale. Ce qui apparaît certain, c'est que le jeune prince était comme anéanti ! Que s'était-il passé pendant ces deux jours ? Quelle rencontre avait-il faite ? Fut-il enlevé, menacé ? Rigord jette un voile pudique sur cette circonstance. Peut-être Philippe avait-il perdu l'usage de la parole,

sous l'effet du traumatisme. Les physiciens (médecins) furent incapables de diagnostiquer son mal et, plus encore, de le tirer de sa prostration. Louis VII dut, la mort dans l'âme et le deuil au cœur, décommander le Sacre. D'un coup, toute espérance lui était enlevée et le destin du royaume chancelait ! Les prières du pauvre roi, des évêques, du bon peuple de France, et même les invocations à saint Denis, patron du royaume, furent inutiles. Alors, tout malade et perclus de douleurs qu'il fût, Louis VII prit l'héroïque décision de passer la mer, afin de se rendre à Cantorbéry et d'implorer saint Thomas Becket. Il avait naguère protégé le futur martyr, il lui avait donné asile. Il lui paraissait donc naturel de demander son intercession, de placer Philippe sous sa protection particulière. Rigord omet ce détail, parce qu'il était moine à l'abbaye de Saint-Denis. Il y avait concurrence entre les saints eux-mêmes dans la mentalité de cette époque ! Il faut ajouter qu'Henri II accompagna fort courtoisement Louis VII à Cantorbéry : mais, peut-être, se réjouissait-il secrètement de la maladie qui mettait l'héritier du trône de France dans l'incapacité de régner…

Philippe-Dieudonné avait une robuste constitution. Il se rétablit peu à peu. Cependant ce mal mystérieux laissa des séquelles : une nervosité anormale et une propension à l'anxiété, qui expliquent certaines de ses réactions et de ses attitudes.

Le Sacre put avoir lieu à la Toussaint. Rigord déclare que Louis VII avait convié à cette cérémonie tous les évêques et barons du royaume. Il insiste sur la présence (en tant que vassal) d'Henri le Jeune, fils du roi d'Angleterre ; il le montre tenant « humblement la couronne sur la tête du roi de France, en signe de la soumission qu'il lui devait ». Mais il omet, bizarrement, de mentionner les noms de Philippe de Flandre, qui portait « l'épée de Charlemagne », de son beau-frère Baudouin

de Hainaut, de Richard et de Geoffroy Plantagenêt, frères d'Henri le Jeune. Il ne signale pas l'absence de Louis VII qui, ayant pris froid pendant son pèlerinage, était hors d'état de paraître, ni celle de la reine restée à son chevet, ni davantage celle de ses frères, les comtes de Champagne et de Sancerre. Pour les esprits avertis, ces absences revêtaient une signification précise : les Flamands l'emportaient sur les Champenois. Était-ce involontaire ou concerté ? Changeait-on d'alliance ?

Le Sacre n'avait pas encore la splendeur qu'on lui connaîtra par la suite. Il ne durait guère plus de trois heures, et non sept ou même huit ! Mais, s'il avait moins d'éclat, s'il réunissait moins de dignitaires, il gagnait en gravité, en profondeur. Une foi plus ardente, des convictions mieux enracinées, un sérieux moins affecté, lui donnaient alors tout son sens. Il s'agissait, et l'on y insiste, d'une véritable renaissance, d'une métamorphose spirituelle. On croyait que, sous l'effet de l'onction, le roi renaissait à lui-même, dépouillait sa nature originelle et devenait le représentant de Dieu, l'incarnation de sa volonté, une sorte de dieu vivant. L'ampoule de Saint-Remy assurait le contact avec le Créateur. Elle était en elle-même un mystère : l'huile qu'elle contenait s'était solidifiée depuis Clovis, mais sa quantité restait constante. À chaque Sacre, on en détachait quelques parcelles avec une aiguille d'or ; on les mêlait ensuite au chrême pour appliquer les sept onctions.

Même abrégé, le cérémonial, élaboré par Louis VII, devait être assez éprouvant pour un garçon de quinze ans, surtout venant de recevoir un tel choc nerveux. Mais les chroniqueurs ne signalent aucune défaillance de sa part. On peut donc croire qu'il surmonta son émotion et peut-être sa faiblesse. Il était désormais Philippe II de France. Il ne deviendra Philippe Auguste que beaucoup plus tard, pour les historiens ! Ce fut Rigord qui lui décerna pour la première fois ce surnom.

Extrait de la publication

Il s'en explique ainsi : « Mais peut-être vous étonnerez-vous du titre d'Auguste, que je donne au roi en tête de mon ouvrage ; en voici la raison : les écrivains donnaient ordinairement le nom d'Auguste (du verbe *augeo*, *auges*) aux Césars qui avaient augmenté l'État. Philippe mérite donc le titre d'Auguste, puisqu'il a augmenté aussi l'État. En effet, il a réuni à son royaume tout le Vermandois, que ses prédécesseurs avaient perdu depuis longtemps, et beaucoup d'autres terres, dont il a encore augmenté le revenu de l'État. De plus, il est né dans le mois consacré à Auguste (août), c'est-à-dire quand les granges et les pressoirs regorgent de tous les biens temporels. » Rigord interrompit sa chronique en 1208, c'est-à-dire quinze ans avant la mort de Philippe Auguste ; il n'a pas connu l'effondrement de l'empire Plantagenêt ; c'est pourquoi il limite les conquêtes de son roi au Vermandois et à quelques fiefs. Imitons néanmoins le moine de Saint-Denis et, bien que Philippe II n'ait pas encore mérité son glorieux surnom, appelons-le désormais Philippe Auguste.

Officiellement, il corégna avec son père jusqu'à la mort de celui-ci, survenue le 18 novembre 1180. En réalité, il régna seul, car la paralysie privait Louis VII de l'usage de la parole. Le vieux roi se fit transporter au monastère de Saint-Pont qu'il avait fondé, afin de ne plus se préoccuper que de son salut et de mourir dans le recueillement, loin du tracas des affaires. On a parfois accusé Philippe Auguste de s'être brutalement emparé du pouvoir, sans attendre la mort de son père et contre la volonté de celui-ci. On a dit que, le Sacre à peine terminé, il s'était fait remettre le sceau royal. On oublie que Louis VII n'était plus qu'un grabataire, incapable d'assumer la conduite des affaires. Il était naturel que le malade confiât la responsabilité du pouvoir à son fils, d'autant qu'il connaissait mieux que quiconque ses capacités.

Extrait de la publication

L'enfant perdu dans la forêt

Donc, un règne s'effaçait, certes traversé de graves revers, jalonné de pénibles humiliations. Mais était-il aussi négatif qu'il le paraissait ? Ce que Louis VII avait perdu sur le plan matériel, il l'avait compensé par ses conquêtes morales. Face au Plantagenêt contesté par ses fils, discrédité par le meurtre de Thomas Becket et par une vie scandaleuse, son prestige s'était accru. Il avait ébauché, ô timidement ! les premières structures d'un pouvoir centralisé, augmenté l'influence des conseillers issus de l'Église et de la bourgeoisie, au détriment de celle des féodaux. Ce n'était là qu'un commencement, si l'on veut, une tendance, mais que Philippe Auguste reprendra à son compte et développera. De même, Louis VII avait-il su empêcher que les charges des officiers royaux devinssent héréditaires. Pour faire pièce aux grands vassaux, qu'ils fussent évêques ou comtes, il avait encouragé l'institution des communes et fondé lui-même nombre de villes neuves, placées sous sa protection directe et détentrices de privilèges exceptionnels. Sous son règne, les juifs, honnis, sinon même cruellement persécutés par les chrétiens, bénéficiaient d'une tolérance jugée excessive par les gens d'Église ! De même encore le pieux roi se préoccupait-il d'adoucir la condition des serfs, en les affranchissant chaque fois qu'il le pouvait. « Un décret de la divine bonté, déclarait-il, a voulu que les hommes ayant la même origine fussent doués, dès leur apparition, d'une sorte de liberté naturelle. Mais la Providence a permis aussi que certains d'entre eux aient perdu, par leur propre faute, leur première dignité et soient tombés dans la condition servile. C'est à Notre Majesté Royale qu'il est donné de les élever de nouveau à la liberté. » Ce concept de liberté naturelle n'évoque-t-il pas, de quelque manière, les premières lignes de la Déclaration d'indépendance des Insurgents d'Amérique et de notre Déclaration des droits de l'homme ?

N° d'édition : L.01EUCN000596.N001
Dépôt légal : septembre 2013

Extrait de la publication